

Mgr Aillet invite les fidèles du diocèse à prier pour la France le samedi 8 décembre, en la solennité de l'Immaculée Conception.

Le mouvement dit des « gilets jaunes » exprime, depuis quelques semaines, la souffrance de nombre de nos concitoyens laissés pour compte d'une société où se creuse le fossé entre les plus riches et les plus pauvres. Dans un premier temps, ce mouvement social, qui a gagné l'ensemble du territoire national, s'est montré pacifique et ne demandait qu'à être entendu dans ses justes aspirations à vivre dans des conditions de vie dignes, quand les hausses de taxation annoncées risquaient de mettre en péril cette exigence et d'augmenter encore le nombre de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Ces derniers mois et ces dernières années, les pouvoirs publics ont donné le sentiment d'écouter et de privilégier les revendications communautaristes ou catégorielles et parfois tapageuses d'un certain nombre de minorités, au détriment des préoccupations et des priorités réelles de nos concitoyens, en particulier des plus défavorisés d'entre eux, qui n'aspirent qu'à vivre le plus dignement possible ou à sortir de la précarité sociale ; ce faisant, ils n'ont fait qu'exaspérer une large partie de l'opinion et rendre quasiment inéluctable le divorce actuel entre « pays légal » et « pays réel ».

Il y a des revendications qui sont justes et des colères qui sont légitimes, mais à condition de rechercher le Bien commun, de préserver l'intégrité physique et morale des personnes, de respecter les Institutions de l'Etat et de ne pas mettre en péril la cohésion nationale. La spontanéité du mouvement des « Gilets jaunes » et son manque d'organisation manifestent la défiance des Français par rapport aux syndicats et aux partis politiques non moins que l'effacement regrettable des corps intermédiaires dont la mission est de promouvoir la justice sociale, sans faire de la « lutte des classes » leur étendard, tant l'expérience prouve qu'elle ne peut aboutir qu'à la fracture sociale, voire à la dictature.

S'il ne m'appartient pas de porter le moindre jugement sur la gestion de crise adoptée ces dernières semaines par le Gouvernement, je constate à présent, avec beaucoup d'inquiétude, le durcissement d'un mouvement où tentent désormais de s'imposer ceux qui veulent « en découdre », en s'adonnant à la violence et au pillage. Or, le chaos qui en résulterait ne ferait que peser plus lourdement sur les citoyens les plus vulnérables, au risque de nous entraîner dans de funestes aventures.

N'est-ce pas le résultat d'une société qui ne trouve pas la voie de la fraternité, faute de reconnaître une paternité commune, s'interroge Mgr Aupetit ? Comme l'écrivait le Pape Benoît XVI : « En ce moment de notre histoire, le vrai problème est que Dieu disparaît de l'horizon des hommes et que tandis que s'éteint la lumière provenant de Dieu, l'humanité manque d'orientation, et les effets destructeurs s'en manifestent toujours plus en son sein » (Lettre aux évêques catholiques du 10 mars 2009).

A la suite de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, j'appelle donc les fidèles du diocèse à prier pour la France le samedi 8 décembre, en la solennité de l'Immaculée Conception. A l'Ile-Bouchard, la Vierge Marie est précisément apparue du 8 au 14 décembre 1947 pour demander aux petits voyants de prier pour la France qui se trouvait alors en grand danger. L'histoire nous enseigne que notre pays fut alors sauvé d'un coup d'Etat dont les conséquences auraient sans doute été dramatiques.

Je vous invite donc à porter cette intention en ces jours, en y associant, dans la mesure du possible, une démarche de jeûne.

Puisse la Vierge Marie, patronne de notre pays qui lui a été consacré, protéger la France et nous aider à retrouver la paix sociale, la concorde et l'unité.